



N° 452-2013/ARR/DJA/SRA

En date du : 28/02/2013

Rapport
à la présidente de l'assemblée de la province Sud

OBJET : délégation de signature aux directeurs et chefs de service des directions de la culture, des sports et loisirs, de l'environnement, du système d'information, des ressources humaines et des finances et à un chef de service adjoint de la subdivision sud de la direction de l'équipement

PJ: un projet d'arrêté

Dans la perspective d'améliorer la gouvernance de l'administration provinciale et d'optimiser ses ressources, une mutualisation des activités de gestion administrative et comptable est prévue au sein de ces directions. Cette réorganisation impacte les directions de la culture, des sports et loisirs, de l'environnement, du système d'information, des ressources humaines et des finances.

Une délibération prenant en compte ces mutualisations est soumise à l'assemblée de la province Sud en sa séance publique du jeudi 28 mars 2013.

Par conséquent, il convient de modifier l'arrêté modifié n° 2303-2012/ARR/DJA du 20 septembre 2012 portant délégation de signature au secrétaire général, aux secrétaires généraux adjoints, aux directeurs, directeurs adjoints, chefs de service et chefs de service adjoints de la province Sud.

En outre, il est proposé d'accorder à l'adjoint au chef de service de la subdivision sud, une délégation de signature pour les dossiers relevant du service en cas d'absence du chef du service de la subdivision sud.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.